

Tunisie : 6 entreprises, dont le groupe Abdennadher, Shams, l'Etap et d'autres, construiront des centrales de 10 MGW



La société Shams Technology de Mejid Kilani vient d'annoncer que sa demande de réalisation d'une centrale de 10MWC pour la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque dans le cadre du régime des autorisations a été retenue. L'entreprise tunisienne fait partie des 6 autres adjudicataires du premier appel à projet (6 centrales solaires de 10 MWC) sur les énergies renouvelables lancé par le gouvernement Tunisien vers mi-mai 2017.

Dans le lot des adjudicataires, on retrouve aussi le groupement Agrimed, avec l'espagnol AE 3000, Alimpack et AB Corporation pour une centrale de 10 MGW aussi. Le fils de Lotfi Abdennadher avait représenté le groupe, dans la cérémonie de distribution des autorisations.

Rappelons que ces autorisations initiales de dix projets de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque ont été attribuées le 30 avril dernier, lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Khaled Kaddour.

Les dits projets sont répartis en six de 10 mégawatts et quatre projets de 1 mégawatt et font partie de la première partie de l'appel à projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Khaled Kaddour a insisté à l'occasion sur la nécessité de réussir ces projets et leur achèvement en temps voulu et exprimé l'entière disposition de son département à leur fournir le soutien nécessaire et à les encadrer en cas de besoin.

Les appels d'offres, dont sont issues les 6 autorisations, ont mobilisé 64 entreprises ; la plus grande partie des projets sont des centrales d'énergie solaire d'une capacité de 10 MGW. Il s'agit, pour les six premiers, du Consortium ENI l'italienne et Etap la tunisienne, de Chams Technology, du trio NRSOL Sa avec ATD Sicar et ALTUS, de la société EPPM et de Smart Energy International.

Source : AFRICAN MANAGER